

L'équipe du centre médico-psychologique

L'équipe pluri-disciplinaire est placée sous la responsabilité de :

- Dr Sarah HALIMI-LOISEL
- Tressy THEAULT , cadre de santé

Elle est composée de :

Pédopsychiatre

Dr Sarah HALIMI-LOISEL

Psychologues

Salomé DAHAN
Weiya HAN
Géraldine MARUT
Nathalie ROGER

Infirmières

Charlotte CHERON
Christelle LEMÉTAYER

Secrétaires

Patricia GUENOT
Solenne LACROIX

Psychomotriciens

Théophile BIRLOUEZ
Aurélie FAUCHE
Emilie ROMIL
Marion SELLIER

Educateurs spécialisés

Frédéric PICHET
Nathalie POINT

Assistante sociale

Maria Lorena LORENTE-CAZORLA

Le centre médico-psychologique est rattaché au secteur de psychiatrie enfants et adolescents 93105 du Dr Noël Pommepuy (EPS Ville-Évrard), service qui a en charge l'accueil, le diagnostic et la prise en charge des troubles psychiques des enfants et des adolescents des 13 communes (Bondy, Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Les Pavillons-sous-Bois, Le Raincy, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Villemomble. Le secteur 93105 dispose de 20 unités de soins réparties sur ces différentes communes.

Pour nous contacter

Centre médico-psychologique

81,avenue Jean Jaurès

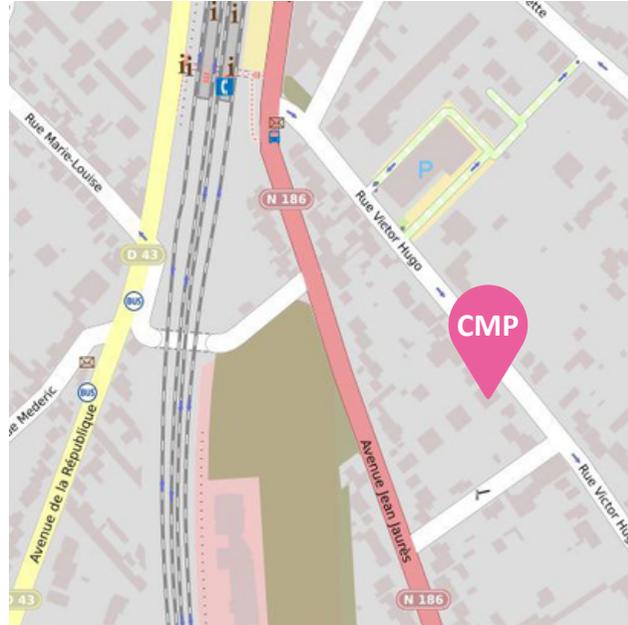
93110 Rosny-sous-bois

☎ 01 48 94 55 83

✉ cmp.rosnysousbois.93i05@epsve.fr

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h

Consultations uniquement sur rendez-vous



- **Bus 127** arrêt "Jean Jaurès"
- **bus 118** arrêt "Médéric"
- **RER E** arrêt "Rosny-sous-Bois"



93105

Centre médico-psychologique Rosny-sous-Bois

Secteur de psychiatrie enfants et adolescents 93105

Dr Noël Pommepuy, chef de pôle
Hadamou SIDIBE, FF cadre
supérieure de pôle



Qui est concerné?

- Enfants et adolescents de 0 à 15 ans,
- Présentant un trouble ou une souffrance psychiques,
- Domiciliés sur la commune de Rosny-sous-Bois.

Les consultations et soins sont pris en charge par l'assurance maladie.

Qu'est-ce qu'un CMP ?

Le centre médico-psychologique (CMP) est une structure de soins hospitaliers spécialisés installée en ville, au plus près des habitants et des autres services dont ils bénéficient.

Le CMP propose accueil, diagnostic, évaluation et prise en charge pour les adolescents présentant des troubles ou une souffrance psychiques et leur famille, tels que :

- autisme et troubles du développement,
- troubles des apprentissages,
- troubles du comportement et hyperactivité,
- troubles émotionnels et de l'humeur (anxiété, dépression)...

Qui sont les partenaires du CMP ?

En accord avec les familles, le CMP travaille avec les autres professionnels intervenant auprès de l'enfant : éducation nationale, prévention, travailleurs sociaux ...

Le CMP est rattaché au secteur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent qui dispose d'autres structures de soins dont certaines partagent les locaux du CATT (centre d'accueil thérapeutique à temps partiel, ...). L'orientation vers ces structures peut faire partie du projet de soin de l'enfant.

Comment s'organise le parcours ?



Appel au CMP et enregistrement de la demande

Entretien avec psychiatre ou psychologue pour étudier la demande



Consultations + évaluations et bilans

Projet de soin en concertation avec la famille



Qu'est-ce qu'un projet de soins ?

Le projet de soin détermine les modalités et objectifs de soins et d'accompagnement pour l'enfant et sa famille.

Il s'élabore au cours du parcours de consultation et en fonction des évaluations, en commun avec l'enfant et sa famille.

Les soins proposés peuvent associer plusieurs modalités et leur rythme peut varier selon les besoins.

Quels sont les soins proposés ?

Les soins de l'enfant sont complémentaires des consultations avec les parents pour ajuster le projet de soin et/ou pour apporter à ces derniers un soutien dans les difficultés qu'ils rencontrent avec leur enfant.



Comme dans toutes les structures de l'EPS Ville-Évrard, l'équipe du CMP est engagée dans des démarches d'amélioration de la qualité des soins : gestion des délais d'attente, évaluation des pratiques professionnelles...